



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026

Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

## Compte-rendu du CA du 19 Novembre 2018

Sont présents : Jean-Claude Laprade, Jacques Alarcon, Judith Evans, Yvette Dulac, Francine Barthès, Jean Pierre Lauga, Emma Deménitroux, Marie-Claude Desjardins, Christian Nadalet, Janine Fraysse, Maïté Gasulla, Marie Lemailloux, Fred Porchy.

Ce CA a été convoqué suite à la démission de Christian Pariot, chef de Pleins Sons

### Ordre du jour :

1/Trouver une solution pour le remplacement de Christian Pariot.

2/ constitution du nouveau bureau

3/Problème du recrutement

1/ Après un rappel de la démission du chef de chœur de Pleins Sons, **2 propositions sont faites**

*\*Fred propose de travailler avec un de ses collègues chef de chœur à Auch*

*\* Christian Nadalet se propose de « chapeauter » cette chorale avec Fred en répétiteur, 3 lundis sur 4. Le 4<sup>ème</sup> lundi serait animé par Christian Nadalet qui travaillerait pour une mise en musique de ce qui a été déchiffré avec Fred.*

*C'est cette deuxième solution* qui est retenue car il semble plus judicieux que les deux chorales de l'EVC n'aient qu'un seul chef.

Pourquoi ? : pour maintenir la cohésion entre les deux chœurs, pour proposer un tronc commun de chants à partir des motets de l'inter-chœur et enfin pour avoir un répertoire propre à Pleins Sons afin de pouvoir assurer un concert commun en juin 2019. Un concert seul à Noël 2019 est envisageable. Christian propose de choisir un répertoire qui convienne à Pleins Sons (voix, apprentissage...) mais avec la vision de tirer le groupe vers le haut.

2/ Avant de constituer **ce nouveau bureau**, Jean Claude demande de nous positionner sur la présence ou pas de Fred à chaque CA. Un échange se met en place : Fred n'est pas adhérent, donc ne doit pas pouvoir siéger au CA ; Si Fred devient adhérent, pourquoi pas ?...Il s'avère qu'il devient membre de droit en étant coopté par le CA . C'est cette dernière solution qui est acceptée à l'unanimité.

**Constitution du nouveau bureau** : Deux membres sont démissionnaires : le président et le trésorier. Deux membres du Ca sont d'accord pour prendre les postes vacants. Ils deviennent tous deux titulaires et les deux démissionnaires prennent les postes d'adjoints.

Résultat : Judith Evans est Présidente et Jean Claude Laprade , Vice-Président

Maïté Gasulla est Trésorière et Jacques Alarcon devient Trésorier Adjoint.

Pendant une durée déterminée, les deux adjoints travailleront avec les titulaires pour leur apprendre la tâche à accomplir.

Au niveau du secrétariat, Yvette Dulac devient sur sa demande la secrétaire adjointe de Francine Barthès , secrétaire titulaire.

3/ La séance ayant pris du retard, **ce troisième point** sera traité plus tard.

La séance est levée à 19h50.